

BEAUMARCHAIS, Jean-Pierre de, COUTY, Daniel et REY, Alain.
Dictionnaire des littératures de langue française. Paris,
Bordas, 1984. 3 volumes (XV, 2637 p.)

Pierre Giguère

Volume 31, numéro 2, avril-juin 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053472ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053472ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Giguère, P. (1985). Compte rendu de [BEAUMARCHAIS, Jean-Pierre de, COUTY, Daniel et REY, Alain. *Dictionnaire des littératures de langue française*. Paris, Bordas, 1984. 3 volumes (XV, 2637 p.)]. *Documentation et bibliothèques*, 31(2), 74-75. <https://doi.org/10.7202/1053472ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Wadsworth Publishing Company, ou encore l'ouvrage de Floyd L. Baskette, *The art of editing*, dont la troisième édition a été publiée à New York en 1982 par Macmillan Publishing Company.

Dans la préface, Anne B. Piternick, à l'époque présidente du Comité de la bibliographie et des services de l'information en sciences humaines, souligne l'importance de donner des titres précis aux publications afin d'en faciliter l'accès, compte tenu de la quantité d'information versée dans des banques de données aujourd'hui. *Un titre s'il vous plaît*, nous l'avons vu, vise à favoriser l'identification et la localisation des publications en série en fournissant aux éditeurs un guide clair et précis pour le choix d'un titre. Il faut cependant souhaiter que cette brochure rejoigne les publics visés. Des contrôles plus rigoureux pourraient même être exercés afin d'inciter les éditeurs fautifs à se conformer à certaines règles essentielles. L'exactitude des mentions des publications en série canadiennes dans les diverses sources bibliographiques en dépend.

Nicole Lavigne
Bibliothèque
Ville de Montréal

BEAUMARCHAIS, Jean-Pierre de, COUTY, Daniel et REY, Alain. Dictionnaire des littératures de langue française. Paris, Bordas, 1984. 3 volumes (XV, 2637 p.).

Citons d'abord quelques chiffres: six ans de préparation, sept millions de francs de budget, quelque 250 collaborateurs pour la plupart spécialistes, trois volumes totalisant près de 3 000 pages, 2 200 articles sur 1 000 ans de littérature française, index de 86 pages enserrant 17 000 œuvres, 192 pages hors-texte en noir et blanc ou en couleur: l'approche physique du *Dictionnaire des littératures de langue française*, quatrième prix Georges-Pompidou (1985), rend suffisamment compte de l'ampleur et de l'importance de ce tout dernier arrivé de la famille foisonnante des dictionnaires.

Publié sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais (descendant de l'auteur du *Barbier de Séville* et dix-huitième chevronné), de Daniel Couty (spécialiste du romantisme) et d'Alain Rey (un des grands lexicologues de notre temps et directeur de rédaction des dictionnaires Robert), ce dictionnaire, s'il accorde encore le haut du pavé à la littérature de la France, a ceci de spécifique qu'il laisse un peu d'espace à la littérature française hors-hexagone (d'où le titre!), à ces entités géogra-

phiques de l'aire francophone qui ont nom Antilles, Belgique, Égypte, Liban, Maghreb, Afrique francophone, Suisse, Val d'Aoste et Québec.

Rassemblées selon un classement alphabétique (ce qu'impliquait déjà le terme «dictionnaire»), les articles au nombre d'environ 2 200 sont signés par quelque 250 collaborateurs. De ce nombre, 1 800 notices sont consacrées aux écrivains eux-mêmes et parmi eux quatre-vingt-dix font partie du Gotha des lettres françaises (Apollinaire, Balzac, Diderot, Flaubert, Proust, etc.). À ce titre, ces derniers bénéficient d'un traitement particulier sous la forme de dossiers spéciaux, de tableaux chronologiques et de bibliographies abondantes (Victor Hugo a droit à 26 pages).

À ces valeurs sûres et incontestées de la littérature s'ajoutent 400 notices consacrées à des termes de rhétorique (métaphore, synecdoque), à des formes (calligramme, sonnet), à des genres littéraires (autobiographie, roman, bande dessinée, science-fiction), à des périodes, mouvements et écoles (baroque, classicisme, romantisme, dada, surréalisme), à des périodiques marquants (*Conservateur littéraire*, le *Grand jeu*, *Revue des deux mondes*), à des termes relevant de la terminologie critique actuelle (actant, diégèse, sémiologie), à des articles généraux synthétiques (littérature du Québec, littérature du Maghreb) et à des articles tissant un lien avec d'autres activités intellectuelles dans une perspective de littérature comparée (cinéma et littérature, psychanalyse et littérature, influence de l'Italie dans la littérature française).

Toute entreprise de cette envergure n'étant pas sans lacunes ni parti-pris, l'on chicanera, certes, sur la présence ou l'absence de certains auteurs ou de certains termes: ainsi certains critiques français se sont fait fort de vitupérer l'absence d'auteurs tels que Alain Gerber et Louis Calaferte, d'autres ont déploré la présence de Guy des Cars, d'autres critiques de droite ont contesté le choix de Régis Debray, d'autres de gauche celui de Jean Dutourd. Que dire aussi de l'absence presque gênante de Félix Leclerc et de Gilles Vigneault alors que par ailleurs l'on recense, sinon encense, l'œuvre de Jacques Brel ou de Georges Brassens? Il est vrai qu'à leur décharge, les maîtres d'œuvre du dictionnaire avaient annoncé dans leur plaidoirie qu'ils ne visaient pas à faire de leur dictionnaire un annuaire et qu'ils tiendraient compte dans une édition ultérieure des remarques, critiques et récriminations à eux adressées.

Il reste que malgré la qualité du travail confié à vingt-cinq spécialistes de la littérature québécoise sous la direction de Laurent Mailhot, de l'Université de Montréal, les 30 écrivains québécois qui ont l'honneur d'une entrée dans le dictionnaire (Victor-Lévy Beaulieu, Jacques Ferron, Alain Grandbois, Marie-Claire Blais, Anne Hébert, Michel Tremblay, etc.) ne représentent qu'environ 10% des écrivains actifs du Québec.

Mais ces quelques réserves ne devraient pas empêcher les étudiants, les professeurs et les lecteurs cultivés d'utiliser dorénavant ce docte et agréable inventaire non plus seulement de la littérature française de France, mais (et ici la nuance est importante) de la littérature en français, élargie aux dimensions de l'aire culturelle francophone.

Pierre Giguère

Conseiller à la documentation

Bibliothèque de l'Université Laval

CAMPBELL, Henry L. *Le développement des systèmes et des services de bibliothèques publiques. Guide pour l'organisation des systèmes nationaux et régionaux de bibliothèques publiques en tant que composantes de la planification générale des services nationaux d'information. Paris, Unesco, 1983. 208 p.*

Ce qu'il importe de noter, en premier lieu, dans ce livre, c'est le sous-titre exagérément long qui a, néanmoins, le mérite de nous suggérer l'essentiel du propos de notre collègue Campbell de Toronto : les bibliothèques publiques sous-estiment le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'organisation et la planification des systèmes nationaux d'information. L'auteur veut remédier à cet état de fait qu'il constate et qu'il regrette.

D'une part, les bibliothèques publiques font partie intégrante des infrastructures éducatives et culturelles nationales et elles contribuent au libre accès à l'information. D'autre part, on constate que, lorsque les usagers assument une part de responsabilité dans le développement de services de bibliothèques, les services ainsi créés présentent un plus grand intérêt pour la communauté que lorsqu'une telle participation n'existe pas. Nous avons, avec ces deux propositions, l'essentiel de la pensée de Campbell sur la place de la bibliothèque publique dans l'information et dans la société.

Le *Manifeste de l'Unesco* sur la bibliothèque publique, en 1949, a servi, pendant plus de deux décennies, de ligne directrice pour l'expression du service de bibliothèque. La Conférence intergouvernementale sur la planification des infrastructures nationales en matière de documentation, de bibliothéconomie et d'archives de 1974, à Paris, avait fait de la bibliothèque publique une partie essentielle d'un système national d'information. Les systèmes nationaux d'information sont créés et fonctionnent en fonction de l'utilisateur ; la bibliothèque n'est-elle pas à l'avant-garde des insti-

tutions qui satisfont à cette demande? Il est classique d'avancer comme finalité de la bibliothèque publique l'éducation, l'information, la culture et les loisirs. Campbell ajoute, pour sa part, avec raison, l'alphabétisation comme finalité prioritaire dans les pays en développement.

Ce volume se veut un manuel à l'usage des planificateurs, des concepteurs, des responsables de services de lecture publique et de services nationaux d'information. C'est pourquoi le processus de planification d'un système est bien expliqué. Il devrait comprendre les étapes suivantes : 1. l'évaluation de la situation ; 2. l'étude des besoins de la population en livres et autres matériels de lecture destinés à l'éducation, aux loisirs et à l'information ; 3. l'élaboration d'un programme et d'un calendrier tenant compte des impératifs du plan ; 4. la préparation des possibilités qu'offre une bibliothèque publique ; 5. l'exécution des objectifs à court terme et l'évaluation des actions entreprises ; 6. la détermination des besoins financiers et l'aménagement de nouveaux services.

Depuis 1696, année pendant laquelle l'Assemblée du Maryland vota plusieurs lois visant à la création de bibliothèques dans la colonie, la législation est devenue la pierre angulaire du développement de services de bibliothèque publique et la mesure de l'intérêt des législateurs et des politiciens et de l'importance qu'ils accordent à ce domaine. La législation donne force et vie à un projet de développement d'un service de lecture publique, elle a pour but de tracer une politique bien définie, ainsi que les moyens pour la mener à bien. L'auteur rappelle le volume de Frank M. Gardner sur la législation relative aux bibliothèques publiques et nous livre, en annexe de son volume, les exemples de trois lois concernant la lecture publique : Hongrie (loi de 1976), Norvège (1971) et Tanzanie (1975).

Dans l'optique de l'auteur, la coopération entre genres de bibliothèques est une chose qui va de soi. On y souligne, toutefois, la prédominance de la bibliothèque nationale pour les services qu'elle peut offrir. Par ailleurs, la plupart des plans nationaux concernant les systèmes de bibliothèque prévoient un organisme statutaire indépendant qui, sans porter atteinte à l'autonomie des responsables des bibliothèques existantes, coordonne les principaux services, en améliore la qualité et, le plus souvent, préside à leur développement.

L'auteur discute de beaucoup d'autres points dans ce livre : des normes et de leur usage dans les pays en développement, des structures de bibliothèques publiques (municipales / régionales), des services de ces bibliothèques (adultes, enfants, établissements scolaires, handicapés, AV, services bibliographiques et de référence), de services techniques partagés, d'informatisation des services, d'accroissement des collections et de partage des ressources, d'évaluation des services.